

→ LOGICA

Les ENT, enjeu éducatif et social

Lancé par le ministère de l'Éducation et la Caisse des dépôts en 2003, le concept d'espace numérique de travail (ENT) créé un environnement de travail collaboratif dédié au monde scolaire. Les ENT rassemblent la communauté éducative tout au long du parcours scolaire.

Après quatre ans d'expérimentation, les ENT sont en phase de généralisation auprès de nombreux établissements scolaires. Au-delà de leur rôle de financeur, les collectivités ayant franchi le pas de l'expérimentation ou de la généralisation (soit plus de la moitié des régions) visent à ouvrir de façon virtuelle les établissements au monde extérieur et à favoriser de nouveaux usages au-delà du cadre pédagogique. Pour une ville ou un département, l'ENT permet de s'adresser aux familles et de resserrer le lien social entre le monde éducatif, le monde associatif et les familles.

Sur un plan technique, la réussite d'un ENT passe par son niveau d'adoptabilité auprès d'une population hétérogène, par sa capacité d'évolutivité dans un environnement Web 2.0 et par son niveau d'industrialisation. Les usages attendus concernent plusieurs domaines d'application tels que la vie scolaire, à travers des progiciels permettant par exemple à l'enseignant de remplir un bulletin de notes ou un cahier de

textes en ligne et aux parents comme à l'élève de les consulter sur le site, ou encore la communication et l'échange de ressources multimédia y compris en situation de mobilité. Ainsi, l'ENT peut être comparé à un "cartable numérique", connectable à distance, à l'image de l'ENT Educ'

Accès déployé par Logica dans les lycées de la région Picardie (75 000 utilisateurs). Au-delà, la pratique intergénérationnelle attendue de l'ENT permet d'apprendre à maîtriser des outils informatiques que chacun devra désormais utiliser dans le cadre de son parcours professionnel.



DENIS FORTIER,
directeur Logica

→ FRANCE TÉLÉCOM-ORANGE "Dématiser les flux"



Rencontre
avec Thierry
Zylberg,
directeur de
la division
santé
de France
Télécom-
Orange

Retour d'expérience sur la formule de tiers payant social (TPS) expérimentée par le département du Loiret, où 6 500 personnes bénéficient de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), qui aide des personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie.

En quoi l'expérimentation consiste-t-elle ?

France Télécom-Orange et Almerys, sa filiale tiers payant santé, ont proposé au département la mise en place du TPS. Il s'agit de la dématérialisation des flux financiers entre le département et les prestataires de services qui interviennent au domicile des personnes âgées. La gestion de l'APA est ainsi automatisée: vérification des factures avant paiement. Couplé avec un mécanisme d'horodatage, le TPS permet la vérification de l'effectivité de la prestation à domicile.

Pourquoi une expérimentation de TPS ?

Dans le cadre de leurs missions d'action sociale, les conseils généraux participent au financement de l'aide en faveur des personnes âgées dépendantes. En dématérialisant la gestion des flux financiers du TPS, le département gagne en temps et en efficacité. Cette solution contribue à répondre aux nouveaux défis qui se posent au système de santé: maîtriser des dépenses, accompagner le vieillissement de la population, améliorer la prise en charge des maladies chroniques, etc.

Quels sont les bénéfices de la e-santé pour les collectivités ?

La collectivité maîtrise et conserve le pilotage de l'action sociale. Cette expérimentation lui permet de réduire ses coûts, de faciliter le traitement des demandes, d'améliorer le contrôle de l'effectivité de l'aide attribuée.

Le Club des acteurs

Rejoindre le Club

Pour bénéficier d'un espace de communication 100 % public, contactez Pierre-Alexandre Vidal au 01 46 29 29 02 ou par mail: pavidal@acteurspublics.com

Le Club des acteurs de la Modernisation de l'État

VIE DU CLUB



Prochain rendez-vous du Club le 30 septembre, autour de **Jean-Marie Bertrand**, secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales.

Ineum Consulting, dans le cadre de sa participation au Club, organise un débat sur "les problématiques et scénarios de gouvernance du futur Grand Paris", avec Yves Jégo, député de Seine-et-Marne.

Le mardi 25 août de 18h00 à 19h30 - 159, avenue Charles de Gaulle 92521 Neuilly-sur-Seine cedex. Pour en savoir plus: www.acteurspublics.com/club-des-acteurs-de-la-modernisation